JOUVEAUX Didier et Marie-Josèphe La Pallud 38520 ORNON

Ornon, le 27 novembre 2025

Monsieur le Commissaire Enquêteur du PLU,

Après avoir consulté le dossier de révision du PLU, nous avons constaté que plusieurs parcelles appartenant à la commune, au Plan du Col sont devenues aménageables dans le cadre des UTN locales.

Nous pensons qu'il serait important pour l'avenir de la commune, de construire un bâtiment offrant une salle hors sac, toilettes, possibilité de se reposer et de consommer des boissons froides ou chaudes, des glaces, etc. sur Ornon.

Cela permettrait aussi aux ornonais et leurs enfants de se rencontrer, d'échanger, de jouer et de faire découvrir Ornon à leurs familles et amis.

Aujourd'hui il n'existe aucun lieu facilement accessible dans les hameaux pour ces activités. Ce serait une solution pour tous les ornonais sur la commune.

L'avenir de la station de ski étant fragile, d'autres solutions doivent être envisagées afin de maintenir une activité et des emplois sur Ornon.

Nous avons rencontré beaucoup de personnes satisfaites de tout ce que nos montagnes offrent comme paysages, chemins de randonnées, produits locaux appréciés, rencontres, mais qui regrettent de ne pouvoir s'arrêter pour une pause dans un lieu agréable.

Pour confirmer le besoin d'un abri à la station, pendant les vacances de l'hiver 2024/2025 pendant une importante chute de neige, les familles ont été obligées de se réfugiées dans les voitures. Ce qui en plus d'être déplorable est un défaut de sécurité.

Cordialement.